



RESTAURATION SCOLAIRE



Fiche d'Inscription

A retourner à :

Restaurant Scolaire

1 Rue des Ecoliers

37 320 Saint Branches

02 47 26 35 45

Ou par mail :

Restauscolaire.saintbranches@gmail.com

Année Scolaire 2016/2017

Date limite de Retour : 29 Aout 2016

| | |
|---|--|
| <u>Père</u> | <u>Nom :</u> <u>Prénom :</u> Adresse : Ville : Téléphone Domicile : Téléphone Portable : Téléphone Travail : |
| <u>Mère</u> | <u>Nom :</u> <u>Prénom :</u> <i>(seulement si adresse différente)</i> Adresse : Ville : Téléphone Domicile : Téléphone Portable : Téléphone Travail : |
| <u>Données Administratives</u> | N° Allocataire CAF : Représentant Légal : Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> (merci de cocher) Adresse mail : _____@_____ <i>(pour envoi des Factures si vous le souhaitez, à défaut transmission par voie postale)</i> |
| <u>Personne à prévenir</u> <u>En cas d'urgence autre</u> <u>qu'un des deux parents</u> | Nom : Téléphone : |



Demande l'inscription au service de restauration scolaire de mes ou mes enfant(s) mentionné(s) ci-dessous :

| | <u>NOM</u> | <u>PRENOM</u> | <u>Classe ou Section de Maternelle</u> | <u>Date De Naissance</u> |
|-------------------------------|------------|---------------|--|--------------------------|
| <i>1^{ER} enfant</i> | | | | |
| <i>2^{ème} enfant</i> | | | | |
| <i>3^{ème} enfant</i> | | | | |

Fréquentations :

| <i>A cocher svp dans le même ordre que ci-dessus</i> | <i>PERMANENTS sans Mercredi</i> | <i>PERMANENTS avec Mercredi *</i> | <i>OCCASIONNELS Réservation des Repas Obligatoire Mail ou Téléphone</i> |
|--|---------------------------------|-----------------------------------|---|
| <i>1^{ER} enfant</i> | | | |
| <i>2^{ème} enfant</i> | | | |
| <i>3^{ème} enfant</i> | | | |

*Prise en charge et facturation par la commune, **même** pour les enfants fréquentant le Centre de Loisir l'après midi.

Tarifs susceptibles d'évoluer au 1^{er} Septembre 2016.

Une facture est envoyée chaque fin de mois pour le mois suivant. Merci de ne pas en modifier le montant avant d'avoir pris contact avec le secrétariat du Restaurant Scolaire.

Permanents : 3.25 €

Occasionnels : 3.80 €

Allergies Alimentaires :

Les allergies alimentaires avérées devront être signalées par certificat médical à fournir avec cette fiche d'inscription.

Au vue de ce certificat, il peut être demandé aux familles d'entreprendre des démarches en vue de l'établissement d'un projet d'accueil individualisé (PAI), si ce n'est pas déjà le cas.

Par ailleurs au cas ou le ou les enfant (s) mentionné(s) sur cette fiche d'inscription serait victime d'un accident ou d'un malaise pendant le temps du repas, j'autorise le Responsable du Restaurant à prendre toute mesure d'intervention qu'il jugera utile.

Discipline

Il est demandé aux enfants prenant leurs repas de veiller à leur comportement, de respecter le personnel municipal, leurs camarades ainsi que les locaux en application du règlement intérieur du 1^{er} Janvier 2015 (consultable sur <http://www.saint-branchs.fr> ou retirable sur demande au secrétariat du Restaurant.)

En cas de non respect de ces consignes, les familles seront informées et une sanction pourra être envisagée allant de l'avertissement à une exclusion temporaire ou définitive du restaurant scolaire.

Signature des 2 parents (précédé de la mention « Lu et approuvé »)

(Obligatoire sauf situation particulière)